

Zeitschrift:	Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen
Herausgeber:	Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere
Band:	59 (1986)
Heft:	9
Rubrik:	Schweiz. Vereinigung der Feldtelegrafen-Offiziere und -Unteroffiziere

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

55^{ème} assemblée générale de l'Association suisse des officiers et sous-officiers du télégraphe de campagne

Le 30 mai dernier, s'est tenue à Neuchâtel la 55^{ème} assemblée générale de l'Association. La séance s'est déroulée à la salle du Grand Conseil neuchâtelois et a été relevée par la présence de Monsieur François Jeanneret, conseiller national, qui a présenté un exposé intitulé: «Défense nationale et défense générale.» Le div J. Biedermann nous adressa également son message dans lequel il lance un appel à l'esprit d'ouverture. Ces deux exposés sont publiés dans le présent Pionier.

Après les délibérations du matin, les 200 participants furent invités à un apéritif gracieusement offert par les autorités de la Ville.

Vers 13 h. 00, nous embarquions à bord du «Ville de Neuchâtel» pour le repas de midi et la croisière qui nous conduisit jusqu'au large de Grandson.

Bon nombre de participants ont saisi l'occasion pour nouer et entretenir des liens d'amitié et de camaraderie qui ne sont pas de vains mots au sein de notre association.

Rappelons que le rapport du président central fut publié dans le Pionier de juillet/août, tandis que le procès-verbal le sera dans l'édition d'octobre.

Plt Volery, préposé à la presse

Résumé de l'exposé de Monsieur François Jeanneret, conseiller national et président du Conseil de la défense sur le thème

«Défense nationale et défense générale»

Qu'est-ce que la défense générale?

La Suisse est un Etat. Tout Etat a une politique. La politique nationale comprend notamment la politique économique, la politique sociale, la politique étrangère, la politique des transports, etc.

Parmi celles-ci il y en a une qui est *la politique de sécurité*, soit l'ensemble des éléments qui définissent la conception selon laquelle notre pays veut demeurer libre et indépendant.

La politique de sécurité est un BUT. La défense générale est un MOYEN. Ce moyen est au service de ce but.

La défense générale est l'organisation et la coordination des mesures et des moyens civils et militaires en vue d'atteindre les objectifs de la Confédération en matière de politique de sécurité.

La défense générale est le moyen qui doit permettre que reste valable l'article 2 de la Constitution fédérale, qui définit les principes auxquels la Confédération demeure fondamentalement attachée.

Elle n'est ni nouvelle, ni abstraite, ni révolutionnaire

La défense générale est la forme qu'a mise sur pied la Suisse, à la fin du 20^{ème} siècle, en vue d'organiser cette défense nationale qui fait partie de son histoire et de ses traditions.

Ce n'est pas une notion nouvelle, mais l'adaptation de réalités qui ont fait leur preuve à des situations et des circonstances qui se sont modifiées.

Elle n'est pas une conception théorique ou importée. Elle plonge profondément dans notre système de démocratie directe, de fédéralisme et d'armée de milice.

La défense générale n'est pas révolutionnaire mais elle procède d'une évolution naturelle. Si l'ancienne défense nationale s'est adaptée à une évolution du monde, le but pour lequel elle existe est toujours le même: *maintenir l'indépendance et la souveraineté du pays dans le cadre de ses libertés*.

La société a changé

La Suisse vit dans le monde et sa société a changé comme celle des autres pays, mais les constantes de ses institutions et sa farouche volonté de décider elle-même de son présent et de son avenir demeurent entiers.

La menace elle s'est transformée; qu'il s'agisse de terrorisme, de nouvelles technologies ou de problèmes monétaires par exemple.

En cas de conflit ou de crise grave, la population civile serait aussi touchée si ce n'est plus que l'armée.

La place de la femme dans la société et dans la famille, son rôle dans les activités professionnelles, tout cela s'est profondément modifié d'où la place qu'elle est appelée à jouer dans la défense globale du pays.

Les cantons et les communes se sont habitués régulièrement à faire face à des situations extraordinaires, et leurs exécutifs comme leurs administrations sont aptes à s'organiser et à prendre des décisions pour que la communauté puisse vivre, voire survivre.

Guerres, crises ou catastrophes

Le temps n'est plus de guerres purement classiques opposant deux groupes de combattants sur un terrain précis.

La guerre peut être indirecte ou larvée

L'Etat peut être déstabilisé en dehors de toute déclaration formelle de guerre.

Une grave crise internationale peut avoir autant d'effets dévastateurs qu'un conflit armé. Une catastrophe naturelle ou due à l'absence de maîtrise des technologies modernes peut avoir des conséquences irréparables pour un pays.

L'armée doit être prête à faire face à la menace mais la menace prend des formes différentes.

L'armée n'est plus seule

Les expositions nationales de 1939 à Zurich et de 1964 à Lausanne montrent encore une Suisse dont l'essentiel de la défense nationale reposait sur l'armée. CH 1991 devrait démontrer que la défense est devenue générale.

L'armée demeure le pilier principal de la politique de sécurité, mais la menace est diffuse et le front peut se disséminer.

La politique étrangère, la protection civile, la défense nationale économique – pour ne citer que les plus importantes – sont d'autres composantes décisives de la défense générale. Il faut dissuader, pour que l'ennemi n'ait pas la tentation de pénétrer sur notre territoire. Pour dissuader, il faut être crédible. Pour être crédible, il faut être organisé.

Le cas échéant il faut survivre, chacun concourant à sa place à l'existence de l'ensemble.

Comment cela fonctionne

Les principes de notre politique de sécurité reposent sur une conception. Elle est de 1973 et elle demeure toujours actuelle. Elle représente la philosophie helvétique qui est à la base de la défense générale.

Cette dernière est organisée sur le plan fédéral et sur le plan cantonal, au niveau civil et au niveau militaire, dans le cadre d'institutions professionnelles ou de milice. C'est l'intégration profonde et régulière de ces éléments qui permettent à la machine de fonctionner.

L'Office central de la défense seconde le Conseil fédéral; le Conseil de la défense est l'organe consultatif de celui-ci. En tout état de cause le Conseil fédéral dirige la défense.

Il en est de même au niveau des cantons qui ont mis sur pied des états-majors de conduite au service du Conseil d'Etat.

L'engagement des communes est également fondamental.

Il convient de tester la préparation de chacun. Cela se fait dans le cadre d'exercices au niveau national ou régional.

Les liens étroits entre l'administration civile et le service territorial de l'armée sont un facteur essentiel de coordination.

En guise de conclusion

La Suisse n'est pas un Etat policé. Pas plus qu'ils n'admettent que l'on touche à leur souveraineté, les Suisses ne veulent pas que l'Etat soit autre chose qu'au service des citoyens.

Mais ils doivent se préparer pour le cas où une situation de crise grave nécessite des mesures extraordinaires, et ceci que la sécurité de la Confédération soit touchée par une guerre, une crise internationale ou une catastrophe de grande ampleur.

C'est alors seulement chez nous que l'on admet un état de nécessité provisoire, qui exige la mise en place d'une organisation de coordination de tous les moyens civils et militaires au service d'un seul but:

La vie du pays et la survie dans la liberté.

Pour que cela fonctionne il convient que les acteurs soient instruits et que la machine soit rodée. L'existence et la qualité de celle-ci sont d'abord une source de dissuasion, car nous aurions déjà perdu une partie de notre pari si l'ennemi franchissait nos frontières.

Exposé du div J. Biedermann

Appel à d'esprit d'ouverture

Monsieur le président,
Messieurs les représentants
des autorités politiques,
(Mesdames,) messieurs,
Chers camarades officiers et sous-officiers,
Je constate avec plaisir qu'avec l'Association
Suisse des Officiers et sous-officiers du télé-
graphe de campagne on fait, au cours des
années, un joli Tour-de-Suisse!
Ces dernières années, j'ai beaucoup apprécié
vos invitations au Tessin. Mais je vous remercie
également de votre sympathique appel sur les
rives du Lac de Neuchâtel.
Je vous apporte les salutations et l'expression
de la haute appréciation que fait mon office
fédéral de votre engagement. Chaque jour
nous avons l'occasion de reconnaître l'im-
portance du travail que vous effectuez pour nous.
Cette constatation, j'en suis sûr, vous fera plai-
sir.

En cette journée importante pour vos activités,
je vous souhaite plein succès dans les matiè-
res que vous allez traiter. J'espère également
que la croisière sera remplie d'occasions vous
permettant d'approfondir vos amitiés mutuelles.
(Maintenant, si vous me le permettez, je
vais continuer dans ma langue maternelle:) Einmal mehr darf ich zum Ausdruck bringen,
wie sehr wir Ihre Arbeit im Verband der Armee-
Übermittlungstruppen schätzen. In der Grad-
struktur der Feldtelegrafen-Offiziere spiegelt
sich diese Wertschätzung allerdings etwas
verzerrt, wie Ihnen wohlbekannt ist. Deshalb
sind wir auch daran, die Hierarchie zu über-
prüfen. Ich muss Sie jedoch um etwas Geduld
bitten; denn im Hinblick auf die Einführung
neuer Übermittlungsgeräte und Übermitt-
lungssysteme in den Neunzigerjahren, bedür-
fen sämtliche Strukturen der Übermittlungs-
truppen einer Revision.

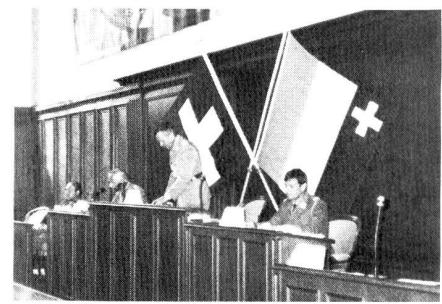
*Preisverleihung Schützenkönig hptm A. Notz
Le roi du tir cap A. Notz*



Das Vorhaben läuft bei uns unter dem Arbeits-
titel «OST-90» – also «Organisation der Stäbe
und Truppen für die Neunzigerjahre». In
diesem Zusammenhang wird auch der Ftg u Ftf D
einer eingehenden Analyse unterworfen und
dabei selbstverständlich auch die Gradstruk-
tur überprüft.

Heute feiern Sie Ihr 55. Vereinsjahr. Sie brau-
chen allerdings nicht bis zum Ersten zurückzu-
denken, um die immensen Veränderungen
festzustellen, die das Fernmeldewesen – ob
zivil oder militärisch – durchgemacht hat. Dies
als Folge einer Umweltentwicklung, die wohl in
jüngerer Zeit nicht immer ganz so verläuft, wie
wir es uns wünschen. Sie als meine Fachspe-
zialisten für die PTT-seitigen Aspekte unserer
gemeinsamen Arbeit, ich als Übermittlungs-
chef der Armee – wir haben beide dieselben
Sorgen: Verbindungen zum Funktionieren zu
bringen. Und das ist heute nicht mehr eine rein
technische Arbeit. Je länger je mehr müssen
wir unser Umfeld ins Auge fassen. Denn wir
sind verwundbar geworden. Hochtechnisiert
zwar und mit leistungsfähigen Mitteln – aber
verwundbar.

Noch sind Fernmeldeinstallationen nicht zum
aktuellen Ziel des Terrorismus geworden, noch
ist es offiziell selten, dass Datenleitungen
angezapft werden. Weitere Beispiele anzuführen,
ist kaum nötig. Obwohl es keineswegs
Schwarzmalerei wäre.
Hingegen müssen wir alle einsehen, dass wir
Angriffsfläche bieten, dass wir im – wie er so
schön genannt wird – «Zustand relativen Frie-



Hptm Hunkeler, Zentralpräsident, eröffnet die Sitzung

Le prés. central cap Hunkeler ouvre la séance

*dens» mit Vielem rechnen, das uns sehr plötz-
lich abhanden kommen könnte.*

*Wir erziehen uns laufend selber zu immer pro-
fundieren Spezialisten. Und verlieren dabei
vielleicht die Fähigkeit des Generalisten zum
Überblick über das Umfeld seiner Arbeit. Damit
verkümmert eine der wertvollsten Fähigkeiten
des Menschen: Sich unter völlig neuen Bedin-
gungen schnellstens zu helfen zu wissen.
Wenn Sie mir diesen Appell gestatten: Helfen
Sie mit, diese geistige Beweglichkeit bei der
Arbeit zu bewahren! Trainieren Sie sich wäh-
rend Ihrer Dienstleistungen immer wieder selber,
indem Sie auch nichtverlangte Alternati-
ven überlegen, oder Nicht-Schulbuch-Lösun-
gen vorschlagen.*

*Denn man wird uns vielleicht einmal wenig Zeit
zum Überlegen lassen geben.*

AFTT INFORMATIONS REGIONALES

Billet de Romanndie

Salut à nos camarades sous les drapeaux

Un salut à vous Mesdames et Messieurs sous
les drapeaux pour prendre la relève dans les
troupes de transmission.

Vous êtes proches de la «mi-temps» de cette
période militaire.

Si vous êtes recrues vous connaissez bien le
fonctionnement des appareils et le maniement
dans le terrain débutera prochainement. Si
vous avez un poste de commandement vous
connaissez maintenant bien vos sub-
ordonnés... et vos limites.

Notre magazine vous parviendra en début de
chaque mois. Si vous avez un message à faire
paraître, ces colonnes vous sont largement
ouvertes.

Bon service, bon travail; ces jours seront histo-
riques dans votre vie et vous en parlerez dans
de très très nombreuses années en citant mille
et une anecdotes.
Merci de travailler dans les troupes de trans-
mission.

Ph. Vallotton

Nouvelle section AFTT Valais-Chablais

La grande famille de l'Association Fédérale des
Troupes de Transmission compte une nouvelle
recrue: la section Valais-Chablais.

Vendredi 20 juin 1986, à Saint-Maurice, la sec-
tion a été officiellement fondée avec à sa tête le
comité minimum suivant: App Pierre-André
Chapuis de Morcles (président), App Urs Sta-
delmann de Lavey-Village (secrétaire), App
Georges Cholet de Collonges (caissier), Adj
Sof Hans Fässler d'Aigle (délégué auprès du

comité central) et Cpl Jean-Rudolph Thoenen
(vérificateur des comptes).

Cette section dont le secteur d'activité s'étend
de Villeneuve – une partie du Pays d'En-Haut –
Chablais vaudois et valaisan, au reste du canton
du Valais, est parrainée par la section vau-
doise représentée à l'assemblée constitutive
par son président Philippe Vallotton et son sec-
rétaire Pierre Emery.

La section sera officiellement reconnue lors-
qu'elle aura été traitée par la prochaine assem-
blée des délégués.

Un peu d'histoire

Depuis trois ans, la section Valais-Chablais est
en gestation. Elle est principalement due à
Pierre-André Chapuis qui anime depuis plus
ieurs années le cours pré militaire de radio à
Saint-Maurice. Avec cette nouvelle section
AFTT, les jeunes pourront ainsi continuer leur
formation.

La section possède un local à Lavey-Village, à
la Villa Clélia. Il est en cours d'aménagement.
Il pourra recevoir la station radio pour les
contacts bi-mensuels. Ce sera également un lieu
de rencontre et de cours.

Une assemblée en octobre

Une assemblée générale extraordinaire est
prévue pour le mois d'octobre prochain. Elle
permettra de désigner les postes définitifs sui-

**La rédaction PIONIER félicite la nou-
velle section et salue les camarades
valaisans avec les meilleurs vœux.**

Heidi et Walter Wiesner